



Mairie de Cenves

4 rue de la Madone

Le Bourg

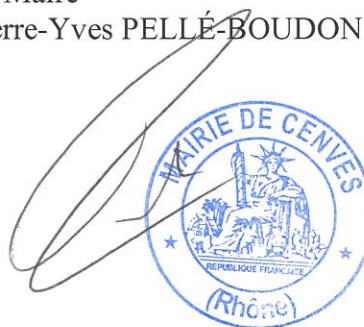
69840 CENVES

Conseil municipal du 8 juillet 2026 – Liste des délibérations

40/ Délibération n° 40/2026 examinée le 08/07/2026 – Demande de subvention de fonds de concours intercommunal – approuvée

41/ Délibération n° 41/2026 examinée le 08/07/2026 – Accompagnement PEDT - devis – approuvée

Le Maire
Pierre-Yves PELLÉ-BOUDON



Secrétariat : tél. : 04 74 04 60 92 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : secretariat-mairie@cenves.org
Accueil le lundi de 10 h 00 à 12 h 00, le jeudi de 10 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Gîtes communaux : tél. : 04 74 04 67 15 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : gitesdesejour@cenves.org
Accueil téléphonique les lundis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 00